

EMC 3 – Appartenir et s’engager dans la vie démocratique française

Introduction

Il existe une multitude de possibilités pour un citoyen de s’engager dans la vie démocratique et sociale de son pays. Quels sont ces formes d’engagement ?

I. Comment les citoyens participent-ils à la vie démocratique de leur pays ?

Activité 1 – La questions des élections en France et ses problématiques

1°) Pourquoi voter est-il important pour essentiel dans une démocratie ?

2°) Qu’est-ce qu’une démocratie représentative ?

3°) Complétez le schéma et le tableau ci-dessous

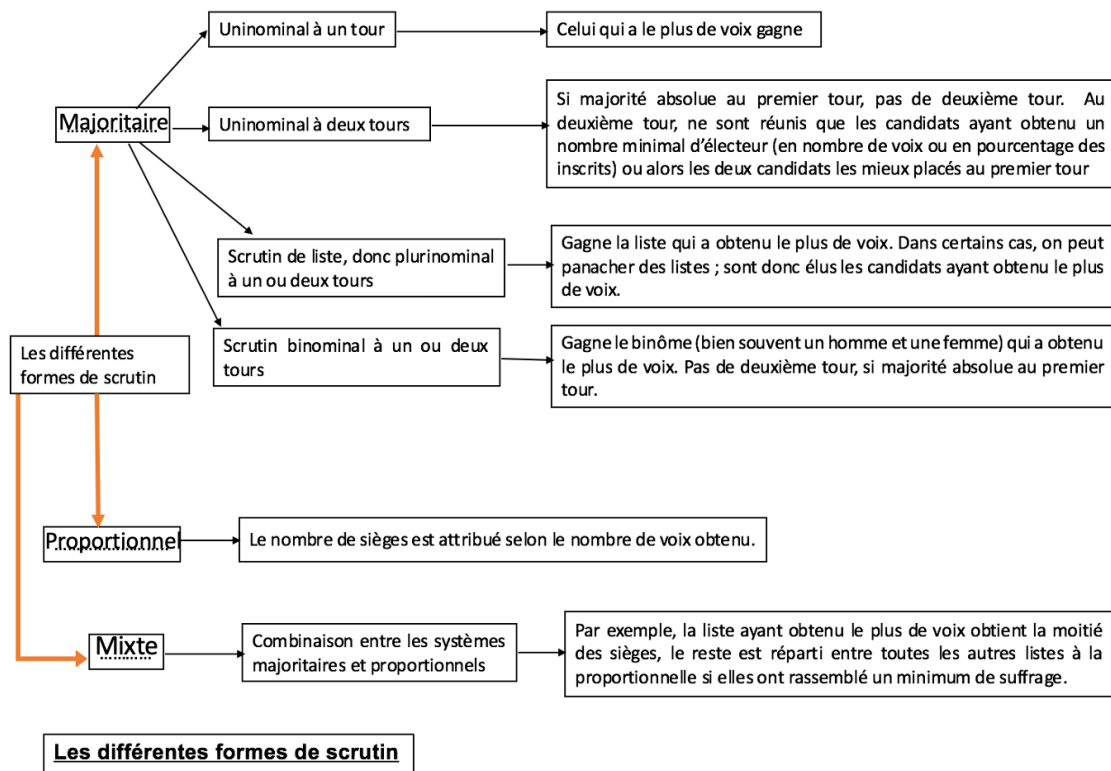
4°) A quel problème est aujourd’hui confronté la question du vote en France ?

Pourquoi est-ce une menace pour la démocratie ?

5°) Quelle tranche d’âge a été la plus abstentionniste lors des dernières élections régionales ?

6°) L’abstention est-elle un phénomène généralisé à toutes les élections en France ?

7°) Voter est-il obligatoire en France ? Dans tous les pays de l’Union européenne ?



Nom des élections	Nom donné aux élus	Mode de scrutin		Durée du mandat	Date des prochaines élections
Elections municipales	Conseillers municipaux et maire	Communes de plus de 1000 habitants	Scrutin proportionnel, de liste (donc plurinominal), à deux tours	6 ans	2026
		Communes de moins de 1000 habitants	Scrutin majoritaire, de liste (donc plurinominal), à deux tours		
Elections régionales et départementales	Conseillers régionaux et départementaux	Scrutin majoritaire, binominal et paritaire, à deux tours		6 ans	2028
Elections législatives	Députés	Scrutin majoritaire, uninominal, à deux tours		5 ans	2027
Elections sénatoriales	Sénateurs	Election de 1 à 2 sénateurs	Scrutin majoritaire, uninominal, à deux tours, indirect, renouvelable par moitié tous les 3 ans	6 ans	2023
		Election de 3 sénateurs ou plus	Scrutin proportionnel, de liste, à un tour, indirect, renouvelable par moitié tous les 3 ans		
Elections présidentielle	Président de la République	Scrutin majoritaire, uninominal, à deux tours		5 ans	2027
Elections européennes	Députés européens	Scrutin proportionnel, plurinominal, à un tour		5 ans	2024

La **démocratie représentative** repose sur deux piliers : la participation des citoyens lors des élections par exemple ainsi que la représentation de ces citoyens. Cela signifie que lors d’une élection, les citoyens choisissent des représentants élus qui votent les lois et les font appliquer pour une durée déterminée. Toutefois, la démocratie représentative connaît aujourd’hui de nombreuses difficultés (désintérêt grandissant pour la politique et abstention en nette hausse) L’**abstention** constitue un véritable défi pour la démocratie française. En effet, un homme ou une femme qui serait élu avec des taux d’abstention important verrait sa position fragilisée. Lors de la dernière élection régionale, ce sont plus de 1 citoyen sur 2 (66,72%) qui ne se sont pas rendus aux urnes pour voter.

Activité 2 – Vers une démocratie plus directe ?

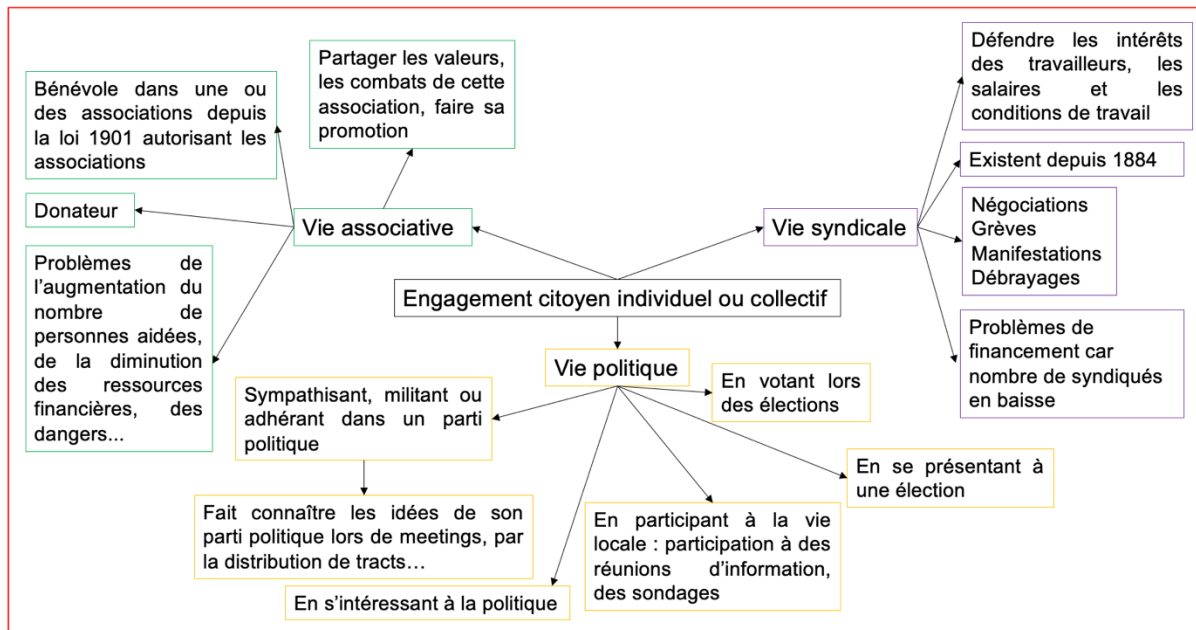
- 1°) Qu’est-ce qu’une « démocratie plus directe » ? A quels problèmes apporterait-elles des solutions selon les chercheurs ?
- 2°) Quels moyens sont utilisés pour impliquer les citoyens dans la vie démocratique de leur pays, de leur région, de leur ville ?
- 3°) Quel dispositif institutionnel existe pour consulter les citoyens afin de connaître leur avis sur un projet local ou national ?
- 4°) Dans certaines villes, comment se traduit cette volonté de faire participer les citoyens dans les décisions locales ?

Certains prônent une démocratie plus directe où les citoyens seraient directement sollicités par le biais de **referendum** par exemple. Il s’agit d’une procédure permettant de consulter directement les électeurs sur une question ou un texte qui n’est accepté qu’en cas de réponse positive. Il peut être de portée nationale ou locale. On parle même de **démocratie participative**. Certaines initiatives voient le jour comme des ateliers législatifs citoyens où les citoyens pourraient librement discuter avec leurs représentants des futurs projets de loi. Certaines communes proposent des budgets participatifs pour financer des projets pensés et demandés par les citoyens.

II. Comment les citoyens peuvent-ils s’engager individuellement et collectivement dans la vie de leur pays ?

Vidéo sur les partis politiques

Vidéo sur les syndicats en France



III. Comment les citoyens peuvent-ils s’engager dans la défense nationale ?

A. Les OPEX, ou opérations extérieures de l’armée française

Vidéos sur les opérations Barkane et Atalante

Activité 3 – Les OPEX

La France effectue des opérations militaires en-dehors de son territoire national, on parle d'OPEX (opération extérieure). Ces opérations sont essentielles pour assurer la défense du territoire national.

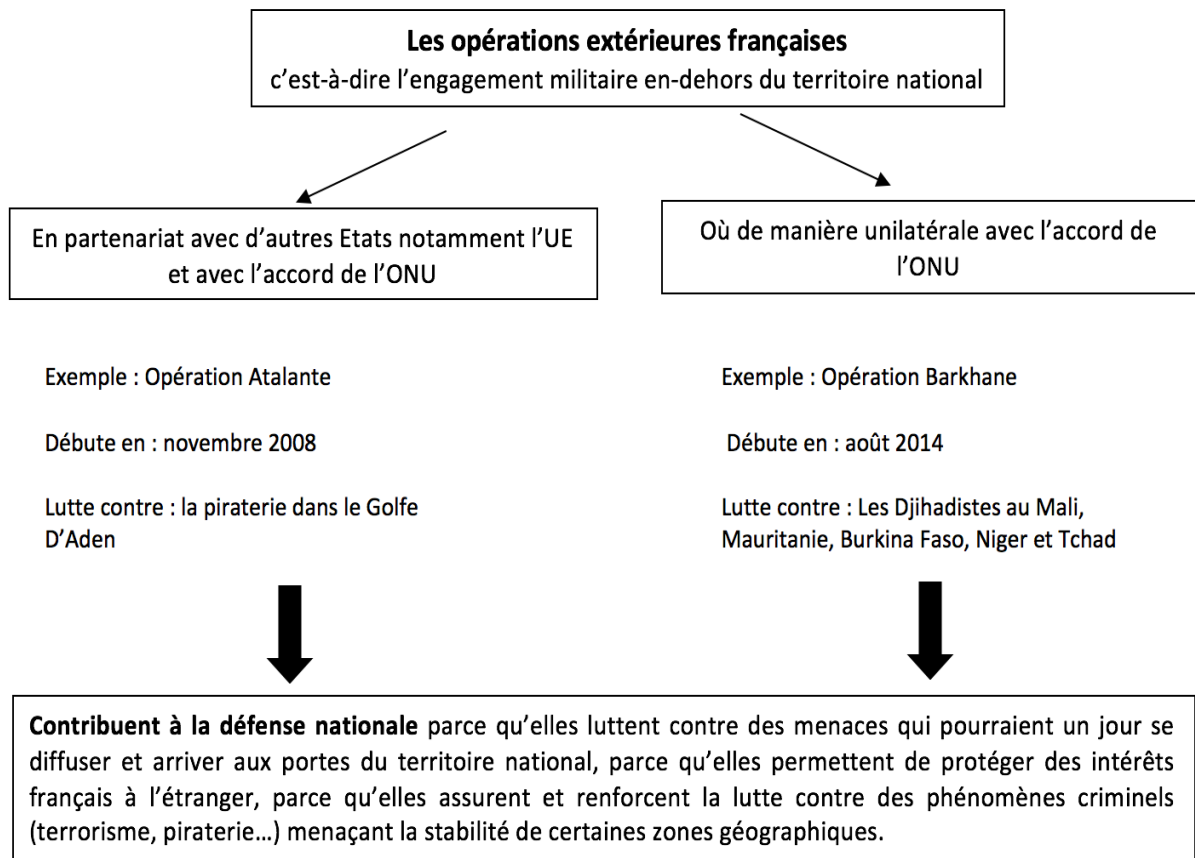
Opération Atalante

Il s'agit d'une opération conjointe avec 24 pays membres de l'UE autorisée par l'ONU. Le but est d'assurer la sécurité des navires dans une zone menacée par la piraterie dans le golfe d'Aden au large de la Somalie. 1500 militaires, 8 navires et 2 avions sont mobilisés. On est passé de 168 attaques en 2008 à seulement 1 en 2016 (et elle a échoué).

Opération Barkhane

Il s'agit d'une opération de l'armée française autorisée par l'ONU en 2014. Elle prend la suite des opérations Serval et Épervier. Les soldats français prêtent main forte aux autorités locales dans la lutte contre des groupes djihadistes armés faisant régner la terreur en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. En 2021, ce sont 4500 hommes qui sont mobilisés pour cette opération. En février 2022, le

Président Macron a annoncé l’arrêt progressif de cette opération car certains Etats, notamment le Mali, négocierait avec des groupes terroristes.



B. Les nouvelles menaces

Document – Le livre blanc de la défense

« Au lendemain de mon élection, j’ai demandé qu’un nouveau Livre blanc* sur la défense et la sécurité nationale soit établi. [...] Les menaces identifiées en 2008 – terrorisme, cybermenace*, prolifération nucléaire, pandémie*... - se sont amplifiées.

Par son économie, par ses idées, par sa langue, par ses capacités diplomatiques et militaires, par la place qu’elle occupe au Conseil de sécurité des Nations unies, la France est engagée sur la scène internationale, conformément à ses intérêts et ses valeurs. Elle agit en concertation étroite avec ses partenaires européens comme avec ses alliés, mais garde une capacité d’initiative propre.

Le Livre blanc met l’accent sur les trois priorités de notre stratégie de défense : la protection, la dissuasion, l’intervention. Elles se renforcent mutuellement.

Cette mission n’est pas seulement l’affaire de l’État. C’est aussi celle pour partie des collectivités locales et, sur le plan de la protection de leurs intérêts, celle des entreprises. La défense de la France a maintenant besoin, pour se réaliser, de l’engagement de tous ».

-
* Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale présente la stratégie de défense de la France pour les prochaines années

* Cybermenace : menaces des intérêts de l’Etat, faites par le biais d’Internet

* Pandémie : épidémie mondiale

François Hollande, Président de la République, extrait de la préface du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, 2013

1°) Soulignez en bleu dans le texte les menaces identifiées par le président de la République.

2°) Soulignez en rouge dans le texte les priorités de la défense nationale.

3°) Soulignez en vert l'organisation internationale à laquelle la France fait partie.

4°) Soulignez en noir les acteurs de la défense nationale mentionné par le président de la République.

Vidéo sur la dissuasion nucléaire

L'armée contribue à la défense nationale en réalisant 4 missions de différentes natures : la dissuasion, l'intervention, la protection et l'anticipation et connaissances des menaces. On divise l'armée en quatre corps : la Marine nationale, l'armée de Terre, l'armée de l'air et la gendarmerie. Afin de garantir la sécurisation du territoire, le plan Vigipirate prévoit l'intervention de l'armée comme nous avons pu le voir lors des attentats récents en France.

6°) Selon le schéma vidéoprojeté, qui dirige l'armée en France ?

C'est le président de la République, chef de l'État et des armées.

7°) Selon le schéma vidéoprojeté, quel est le rôle du premier ministre dans la défense nationale ?

Il est responsable de la défense nationale.

8°) Selon le schéma vidéoprojeté, quel est le rôle du Parlement dans la défense nationale ?

Il est celui qui peut faire une déclaration de guerre.

9°) En quoi les opérations intérieures, menées par les différents corps de l'armée française, contribuent-elles à la défense nationale ?

Les forces assurent des missions essentielles sur le territoire national. Elles viennent en appui des forces de police.

Le chef des armées est le président de la République ; il est le seul à pouvoir donner l'ordre d'un engagement des forces nucléaires et il est garant de l'indépendance nationale. Le Premier Ministre est responsable de la défense nationale, c'est-à-dire qu'il est chargé d'organiser et d'administrer les forces militaires sous l'autorité du président avec l'aide du ministre des armées. Enfin, le Parlement est le seul à pouvoir faire une « déclaration de guerre ».

Les pouvoirs du Parlement sont limités dans le cadre de la défense nationale. En effet, seul le pouvoir exécutif a réellement la main en matière d'interventions militaires. Lorsque le pays fait face à une menace imminente, le président peut s'octroyer des pouvoirs exceptionnels.

Les pouvoirs du Parlement sont limités à la seule déclaration de guerre. Dans la plupart des interventions actuelles, nous ne sommes pas dans une guerre conventionnelle entre deux États, donc le Parlement est simplement tenu informé de l'évolution des événements.

C. L'engagement des citoyens dans la défense nationale

Activité 5 - Les citoyens et la défense nationale

« Article L111.1 – Les citoyens concourent à la défense de la Nation. Ce devoir s'exerce notamment par l'accomplissement du service national universel.

Article L111.2 – Le service national universel comprend des obligations : le recensement, l'appel de préparations à la défense* et l'appel sous les drapeaux. Il comporte aussi des volontariats. L'appel de préparation à la défense a pour objet de conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse. L'appel sous les drapeaux permet d'atteindre, avec les militaires professionnels, les volontaires et les réservistes, les effectifs déterminés par le législateur pour assurer la défense de la Nation. »

Code du Service national

*Aujourd'hui, Journée de Défense et de Citoyenneté

Vidéo sur la JDC

Les citoyens doivent concourir à la défense nationale, cela fait partie de leur devoir via le Service national universel. Le service national comprend trois étapes :

-le recensement,

-la participation à la Journée de défense et de citoyenneté

-et l'appel sous les drapeaux (en cas de guerre).

Le recensement se fait en mairie entre la date du 16^e anniversaire et les 3 mois qui suivent pour tous les jeunes citoyens français. La mairie fournira alors une attestation de recensement. Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

La participation à la Journée de défense et de citoyenneté a lieu entre le 16^e et le 25^e anniversaire. Lors de cette journée, des informations seront données sur les enjeux et les objectifs généraux de la défense nationale, le civisme, la sécurité routière, le don du sang... et des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux sont réalisés.

Voir les différentes vidéos

Vidéo 1 – Service civique

Vidéo 2 – Réserviste de l'armée

Vidéo 3 – Réserve citoyenne

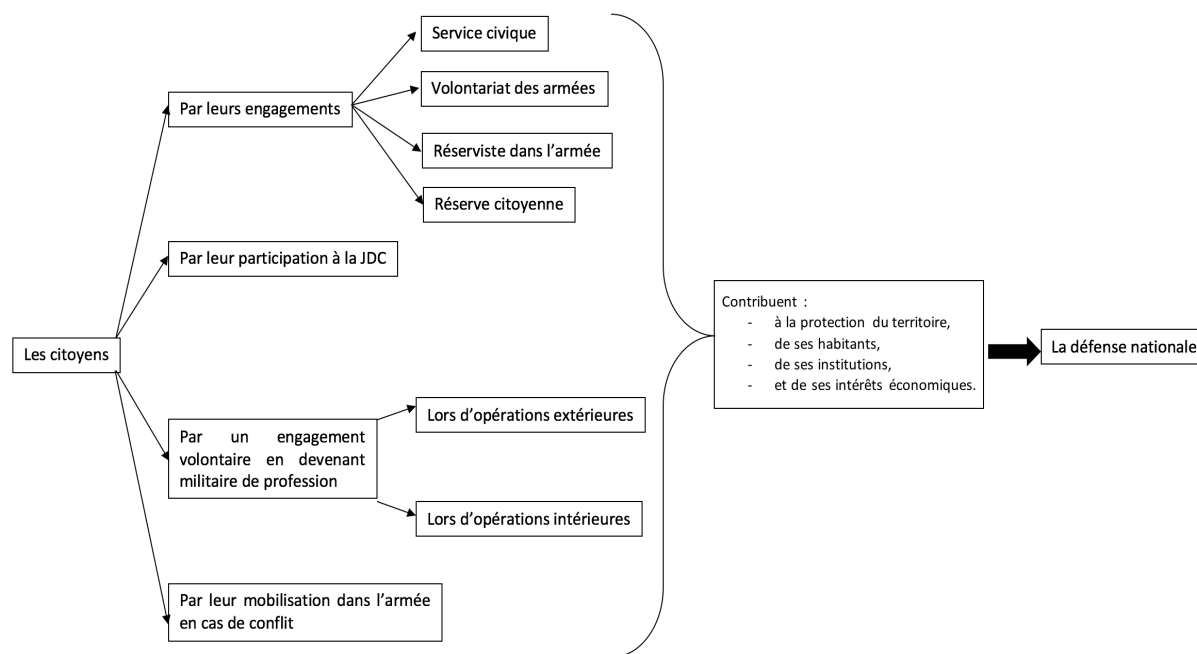
Les jeunes intéressés peuvent intégrer l'armée qui proposent des postes dans de multiples domaines. L'engagement des citoyens dans la défense nationale peut aussi avoir lieu dans le cadre du service civique, du volontariat dans les armées, de la réserve opérationnelle ou de la réserve citoyenne.

-Le service civique : il s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans, sans condition de diplôme, et souhaitant effectuer des missions d'intérêt général. Indemnisé 580 euros par mois, les jeunes s'engagent dans un des neuf domaines au choix comme la solidarité, la culture, le sport, l'éducation, la santé...

-Le volontariat dans les armées : il s'agit d'un contrat d'un an renouvelable durant lequel le volontaire sert dans une unité de l'armée. Le volontaire perçoit une solde mensuelle.

-La réserve opérationnelle : elle regroupe des personnes (entre 17 et 50 ans) chargées, en cas de nécessité, d'intégrer les forces armées pour y effectuer des opérations militaires dans la limite de 30 jours par an.

-La réserve citoyenne est composée de volontaires agréés par les autorités militaires pour contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société. Pour en faire partie, il y a certaines conditions : avoir au moins 17 ans, être français, ne pas avoir été condamné... La réserve citoyenne mène principalement des actions de sensibilisation et de soutien en direction des collectivités territoriales, de l'éducation, des entreprises et de la jeunesse.



Conclusion

La défense nationale est devenue un enjeu prioritaire depuis quelques années. La multiplication des menaces et leurs diversités ont fait émerger la nécessité de se protéger soit en les anticipant, soit en assurant des moyens pour se défendre efficacement. Stabiliser les zones fragiles, œuvrer à la coopération internationale, intensifier la solidarité internationale est un des leviers pour limiter ces menaces.

Pour préparer le contrôle

Ce que je dois savoir :

Je dois connaître la signification des mots-clés suivants : Abstention, Référendum, Démocratie participative, Association, Syndicat, Militant, Adhérent, Sympathisant, Dissuasion.

Ce que je dois être capable de faire :

- D'expliquer les fonctionnements des élections en France,
- D'expliquer pourquoi l'abstention pose un problème à la démocratie représentative et quelles solutions sont envisagées pour résoudre ce problème,
- D'expliquer comment les citoyens peuvent s'investir dans la vie de leur société par des engagements politiques, associatifs ou syndicaux.
- D'expliquer quelles sont les différentes missions de la défense nationale.
- D'identifier et d'expliquer quelles sont les menaces qui pèsent sur le territoire français.
- D'expliquer ce que sont le service civique, la JDC, la réserve citoyenne et la réserve opérationnelle,
- D'expliquer comment un citoyen peut participer à la défense de son pays.